

# PHOBI

## FICHE TECHNIQUE

# PHOBI AÉROSOL TERRE DE DIATOMÉE

ACTION INSECTICIDE PAR CONTACT  
PHYSIQUE SUR INSECTES RAMPANTS

### Composition

**Dioxyde de silicium Kieselguhr (CAS : 61790-53-2) : 7,2% m/m**  
*Terre de diatomée 100% minérale.*

**Géraniole : 0,03 %**

### Action

**PHOBI Aérosol Terre de Diatomée** est une poudre constituée de micro-algues fossilisées abrasives, les diatomées. Elle agit comme des rasoirs microscopiques qui détruisent l'enveloppe protectrice des insectes. Ceux-ci se déshydratent, puis meurent en quelques heures.

**PHOBI Aérosol Terre de Diatomée** peut être utilisé à l'intérieur et autour des habitations pour lutter efficacement contre les punaises de lit, les blattes, les lépismes et les autres insectes rampants. Le produit peut être également utilisé dans l'habitat des animaux (poulaillers, boxes, niches...) pour éliminer les puces, les poux rouges, etc.

### Mode d'emploi

Agiter vigoureusement l'aérosol avant emploi jusqu'au décollement de la bille. Vaporiser une mince couche sur les zones à traiter : dessous de meubles, fentes et fissures susceptibles d'abriter les insectes, bouches d'aération, plinthes, supports de lattes de sommier et coutures de matelas, etc.

Réappliquer le produit en cas de nettoyage ou de frottement des zones traitées. Nettoyer le diffuseur. Bien aérer les locaux après application (à titre indicatif 30 min à 2 heures selon le niveau de ventilation possible). Après utilisation, retourner l'aérosol et effectuer une pression pour éviter que la valve se bouche.

### Stockage et élimination

Conserver dans son emballage d'origine hermétiquement fermé. Conserver dans un milieu froid et sec. L'aérosol vide ou contenant encore du produit doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.



### Référence et conditionnement

**Réf. I8703A :** Aérosol de 500 ml - Carton de 12 unités

### Précautions d'utilisation

**TP18** - Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Mettre des lunettes de protection lors de l'application du produit. Utilisez une ventilation adéquate et évitez de respirer la poussière. Le port des gants et d'un masque anti poussière de type FFP1 est recommandé. Se laver les mains après utilisation. La Terre de Diatomée s'utilise à l'intérieur et autour des habitations et logements. Ne pas appliquer directement sur les animaux. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122°F.

Tenir hors de la portée des enfants. N'utiliser que pour les utilisations prévues.

Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche. La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : [fds@lodi.fr](mailto:fds@lodi.fr).